

# VIH, sida : je me fais suivre régulièrement sur le plan proctologique

**Le site du Docteur Richard LATAPY**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/latapy-richard](http://www.docvadis.fr/latapy-richard)



Validé par  
le Comité Scientifique Infectiologie

**Un examen proctologique régulier doit compléter l'examen clinique. Il permet d'anticiper les éventuels risques de lésions anales ou de cancer de l'an.**

## **Pourquoi dois-je faire cet examen ?**

La rencontre avec les papillomavirus (HPV) est fréquente. Ces virus peuvent provoquer des dysplasies, voire des cancers anaux, des années après avoir été infecté.

Un examen proctologique régulier permet de dépister les lésions précancéreuses dues au virus HPV.

Toutes les personnes séropositives devraient être suivies sur le plan proctologique, essentiellement la population homosexuelle masculine de façon systématique, puis à un moindre degré la population masculine hétérosexuelle et la population féminine.

L'évolution de la pathologie à HPV n'est pas modifiée par votre traitement antirétroviral.

Les lésions à HPV se manifestent sous forme de condylomes anaux, excroissances ressemblant à des verrues en forme de crêtes-de-coq, sur lesquelles les tumeurs peuvent se développer.

## **Qu'est-ce qu'un examen proctologique ?**

En préalable à cet examen, il vous sera demandé si vous éprouvez des douleurs ou avez eu des saignements.

Cet examen est souvent pratiqué par un proctologue. Il consiste d'abord à regarder l'an et son pourtour.

L'examen se poursuit avec l'analyse du canal anal qui va de l'ouverture de l'anus jusqu'à la jonction avec le rectum, à environ 4 cm à l'intérieur du corps.

Un toucher rectal est pratiqué.

Un frottis cytologique est ensuite effectué à 3-4 cm à l'intérieur de l'anus avec un écouvillon, sorte de grand Coton-Tige, qui est simplement frotté sur la muqueuse de l'anus. Les cellules récupérées par l'écouvillon sont envoyées au laboratoire pour analyse. Cet examen est tout à fait indolore.

En cas de lésions visibles ou de résultats anormaux du frottis cytologique, on propose une anoscopie réalisée à l'aide d'un anoscope, une sorte de spéculum que l'on insère dans l'anus afin d'en écarter les parois, et qui permet d'observer les lésions et de réaliser une biopsie. Un peu de muqueuse est prélevé à l'intérieur du canal anal et adressé au laboratoire d'analyse.

## **Quand dois-je faire cet examen ?**

Régulièrement.

En l'absence de lésions visibles : une fois par an.

En cas de lésions visibles : deux fois par an.

Si le frottis cytologique est anormal, la surveillance se fera tous les 3 à 6 mois.

## **Quels sont les traitements possibles de ces tumeurs ?**

Ils dépendent de la localisation de la lésion, de son étendue et de sa gravité.

Plus la lésion est traitée tôt, meilleur est le résultat, ce qui renforce l'importance du dépistage régulier.

Il existe plusieurs techniques qui seront évaluées avec le spécialiste :

- Laser, chirurgie, électrocoagulation, cryothérapie (utilisation du froid), chimiothérapie.
- Ou souvent, la combinaison de plusieurs de ces techniques.

## **Quelles questions me seront posées en marge de l'examen ?**

Nous devons parler ensemble de vos habitudes sexuelles, car elles peuvent favoriser le développement du virus HPV :

- Quelle utilisation du préservatif ?
- Pénétrations anales fréquentes ?
- Pratiques buccales ?

Nous ferons le bilan d'autres lésions anciennes, comme la syphilis ou des condylomes sur le pénis.

La vaccination contre 6 sous-types d'HPV est recommandée pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, âgés de 14 à 19 ans, avec un rattrapage possible jusqu'à 26 ans.